

# BUDGET POUR L'EXERCICE 2019

## et notes à l'appui

Les préparatifs budgétaires comportent deux volets distincts : d'une part les réflexions sur les projets et nouveautés qui seront réalisés l'année prochaine, d'autre part la question du financement de l'ensemble des activités. Parmi les projets, « EREN2023 » gagnera en importance. Après le développement des principes et des lignes générales (cf. le rapport sur les principes constitutifs dans le présent Synode), les prochaines étapes déboucheront sur des éléments concrets du fonctionnement à venir de notre Eglise. Des nouveautés sont également prévues dans le secteur de la communication et du bénévolat, ainsi que dans les activités d'évangélisation. En outre, les services cantonaux fonctionneront selon la nouvelle structure décidée par le Synode de juin 2018, ce qui se voit dans le nouvel arrangement des tableaux du budget.

Le volet financier est plus difficile. La mise en vigueur du tableau des postes 2016-2020 apporte les améliorations espérées. Mais ses effets positifs sont absorbés par l'augmentation des charges de la prévoyance professionnelle et la baisse prévisible des contributions ecclésiastiques. Du côté des recettes, le secteur de la levée de fonds fait déjà un maximum, renouvelant chaque année les actions qui se sont avérées concluantes par le passé. De bonnes surprises telles que des legs importants allègent les comptes, mais de tels événements ne peuvent être budgétisés, car imprévisibles. Ils sont des bouffées d'air réjouissantes qui permettent de rechercher sereinement un équilibre financier. Dans cette optique, le Conseil synodal proposera au Synode une démarche en vue de retrouver l'équilibre.

<b>CHARGES SALARIALES .....</b>	<b>3</b>
<b>BUDGET RESUME PAR SECTEUR .....</b>	<b>5</b>
<b>Produits d'exploitation : .....</b>	<b>6</b>
<b>Charges d'exploitation : .....</b>	<b>7</b>
Synode .....	7
Conseil synodal .....	7
Ressources humaines & formation .....	8
Paroisses .....	9
Services cantonaux – Aumôneries .....	10
Services cantonaux – Formation .....	12
Services cantonaux – Développement communautaire .....	14
Services cantonaux – Administration .....	15
Diaconie et Institutions extérieures à l'EREN .....	16
Information, Communication et Recherche de Fonds .....	17
Finances & Administration .....	18
Résultats extraordinaires, Provisions et Réserves .....	19
<b>Activités Hors-exploitation .....</b>	<b>20</b>
Immobilisations incorporelles (financières) .....	20
Immobilisations corporelles (immeubles).....	21

**Résolution :**

Le Synode adopte le budget 2019.

## Charges salariales

Les charges salariales sont calculées selon la grille salariale telle qu'elle a été acceptée par le Synode dans sa session du 6 décembre 1995. Une revalorisation a été décidée par le Synode de juin 2006 et mise en vigueur depuis 2009.

Les salaires actuels ont été indexés depuis 2013 selon l'indice des prix à la consommation (IPC), basés sur l'indice de septembre 2011 (115.9, sur la base de mai 1993 = 100). L'IPC est à la hausse depuis 2016 et se situe actuellement à 115.2 (août 2018), soit encore en dessous de la valeur de l'indice actuellement utilisée (115.9).

L'indexation sera maintenue telle qu'appliquée depuis 2013. Les hautes-paies seront adaptées individuellement en fonction des années d'ancienneté. Dès 2019, suite au passage à la primauté des cotisations, la cotisation de l'employeur à Prévoyance.ne passe de 14.7% à 16.25% (plus de 10% d'augmentation). Globalement, cela représente une charge supplémentaire de 100'000.- pour l'EREN.

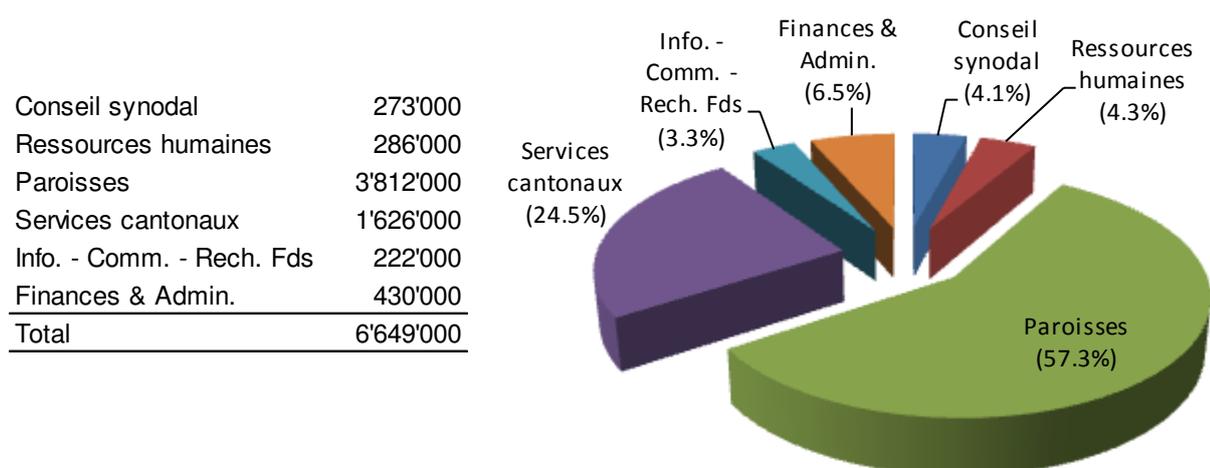
Les salaires bruts annuels 2019 des permanents de l'EREN se situent dans la fourchette suivante :

	Minimum	Hautes-paies (après 13 ans)	Maximum
Permanents :	79'527.-	20'787.-	100'314.-

Compte tenu de ces éléments, les variations des chapitres "traitements" correspondent, pour les ministres de l'EREN :

- a) à des changements du nombre de titulaires;
- b) à d'éventuels changements de titulaires;
- c) à des additions de hautes-paies;
- d) à des augmentations de cotisation LPP.

### Répartition des charges salariales 2019





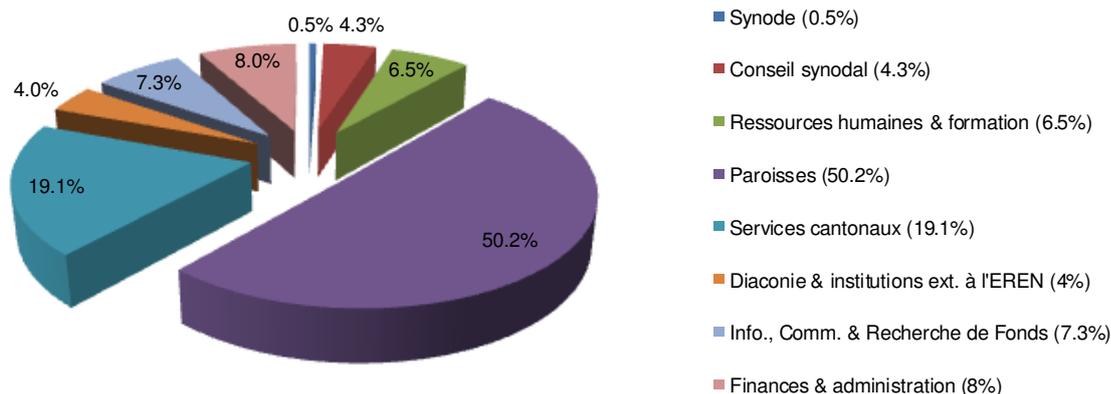
## Budget résumé par secteurs

EXPLOITATION	Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Recettes		5'921'000		6'140'000	-219'000		6'079'954	-159'000
Synode	42'000		40'000		-2'000	28'402		-13'600
Conseil synodal	332'500		333'500		1'000	531'857		199'400
Ressources humaines & formation	498'700		502'500		3'800	534'927		36'200
Paroisses	3'860'000		4'154'000		294'000	3'822'328		-37'700
Services cantonaux	1'467'800		1'445'600		-22'200	1'184'176		-283'600
Diaconie & institutions ext. à l'EREN	310'900		310'900		-	335'394		24'500
Info., Comm. & Recherche de Fonds	560'900		580'100		19'200	451'556		-109'300
Finances & administration	614'500		642'500		28'000	562'803		-51'700
Résultats extraord., provisions & réserves		40'000		55'000	-15'000		282'030	-242'000
Total charges et produits	7'687'300	5'961'000	8'009'100	6'195'000		7'451'442	6'361'984	
<b>Bénéfice / Perte d'exploitation</b>		<b>1'726'300</b>		<b>1'814'100</b>	<b>87'800</b>		<b>1'089'458</b>	<b>-636'800</b>

IMMOBILISATIONS	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Immobilisations incorporelles (financières)		1'700		7'000	-5'300		74'300	-72'600
Immobilisations corporelles (immeubles)		875'500		882'800	-7'300		1'055'808	-180'300
<b>Bénéfice / Perte des immobilisations</b>	<b>877'200</b>		<b>889'800</b>		<b>-12'600</b>	<b>1'130'108</b>		<b>-252'900</b>

RESULTAT GLOBAL	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Résultat d'exploitation	1'726'300		1'814'100		-87'800	1'089'458		636'800
Résultat des immobilisations		877'200		889'800	12'600		1'130'108	252'900
<b>BENEFICE / PERTE</b>		<b>849'100</b>		<b>924'300</b>	<b>-75'200</b>	<b>40'651</b>		<b>889'700</b>

### Répartition des charges d'exploitation, selon budget



**Produits d'exploitation :**

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
RECETTES		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	CE Etat de Ntel - Pers. Physiques		4'250'000		4'450'000	-200'000		4'331'977.60	-82'000
2*	CE Etat de Ntel - Pers. Morales		480'000		470'000	10'000		531'939.65	-51'900
3*	CE directes - Pers. Physiques		50'000		60'000	-10'000		46'589.65	3'400
4*	CE directes - Pers. Morales		4'000		4'000	-		1'716.95	2'300
5*	Subside de l'Etat		780'000		797'000	-17'000		797'937.20	-17'900
6	Prestations Communes urbaines		11'700		11'700	-		11'715.00	-
7	Journée d'offrande		5'300		7'300	-2'000		4'771.95	500
8*	Dons et legs		340'000		340'000	-		485'710.20	-145'700
9	Attribution des dons						132'403.85		132'400
Total charges et produits		-	5'921'000	-	6'140'000		132'403.85	6'212'358.20	
<b>EXCEDENT</b>		<b>5'921'000</b>		<b>6'140'000</b>		<b>-219'000</b>	<b>6'079'954.35</b>		<b>-158'900</b>

\* **Commentaires**

- 1 Versements encaissés par l'intermédiaire de l'Etat.
- 2 Versements encaissés par l'intermédiaire de l'Etat.
- 3 Versements directs à l'EREN.
- 4 Versements directs à l'EREN.
- 5 La baisse est due à la baisse relative du nombre de protestants par rapport aux catholiques.
- 8 Ce poste tient compte de la moyenne des dons reçus des particuliers, des paroisses et d'entreprises, sans les dons et legs exceptionnels.

**Charges d'exploitation :**

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
SYNODE		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	Frais de sessions	15'000		15'000		-	9'819.30		-5'200
2*	Imprimés & divers	15'000		15'000		-	13'370.85		-1'600
3*	Cultes synodaux	7'000		5'000		-2'000	-		-7'000
4*	Achat de prestations au Louverain	5'000		5'000		-	5'211.45		200
Total charges et produits		42'000	-	40'000	-		28'401.60	-	
<b>EXCEDENT</b>			<b>42'000</b>		<b>40'000</b>	<b>-2'000</b>		<b>28'401.60</b>	<b>-13'600</b>

\* **Commentaires**

- Ce poste comprend les frais de deux sessions ordinaires, d'un synode électif et d'une éventuelle séance de relevée. Sont également inclus dans ce poste les frais de déplacement et indemnités aux députés et la tenue du procès verbal par une personne du Secrétariat général (imputation interne).
- Ce poste concerne notamment le rapport annuel.
- Ce poste concerne le culte cantonal et le culte d'installation du Synode.
- Ce poste concerne l'accord passé entre l'EREN et la maison du Louverain. Cette dernière octroie des rabais aux paroisses, aux différents services de l'EREN et aux Eglises réformées en général; ces rabais sont financés par la caisse centrale (selon l'utilisation effective de la maison du Louverain).

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
CONSEIL SYNODAL		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
5*	Traitements et charges	273'000		277'000		4'000	267'116.60		-5'900
6*	Frais de séances et de loyer	18'000		18'000		-	17'589.95		-400
7	Frais de déplacement	7'500		7'500		-	7'910.65		400
8	Frais de mandataires externes						26'113.45		26'100
9	Imprimés & divers	9'000		9'000		-	4'120.87		-4'900
10	Rencontre des permanents	10'000		12'000		2'000	-		-10'000
11	Projet "Réforme 2017"	-		-			206'978.20		207'000
12	Projet "EREN2023"	10'000				-10'000			-10'000
13	Autres projets synodaux	5'000		10'000		5'000	2'026.90		-3'000
Total charges et produits		332'500	-	333'500	-		531'856.62	-	
<b>EXCEDENT</b>			<b>332'500</b>		<b>333'500</b>	<b>1'000</b>		<b>531'856.62</b>	<b>199'300</b>

\* **Commentaires**

- Ce poste comprend la rémunération des conseillers synodaux et du président.
- Ce poste comprend notamment le loyer de la salle du Conseil Synodal (bureau du président du CS).

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
RESSOURCES HUMAINES & FORMATION		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	<b>Ressources humaines - frais généraux</b>								
2*	Traitements et charges	172'000		182'000		10'000	183'512.60		11'500
3	Frais de locations	10'500		10'500		-	10'545.15		-
4	Frais divers	5'500		5'500		-	6'372.95		900
5*	Frais de mandataires externes	15'000				-15'000			-15'000
6*	<b>Remplacements</b>	45'000		39'000		-6'000	58'941.55		13'900
7*	<b>Ministres en formation, traitement et charges</b>	69'000		72'000		3'000	106'344.25		37'300
8	<b>Formation des permanents</b>								
9*	CER-OPF (Office Protestant de la Formation)	96'700		98'500		1'800	95'761.55		-900
10*	Formation et perfectionnement	45'000		45'000		-	51'702.75		6'700
11*	Supervisions	25'000		25'000		-	21'746.60		-3'300
12*	Accompagnement spirituel des permanents	15'000		25'000		10'000	-		-15'000
Total charges et produits		498'700	-	502'500	-		534'927.40	-	
<b>EXCEDENT</b>			<b>498'700</b>		<b>502'500</b>	<b>3'800</b>		<b>534'927.40</b>	<b>36'100</b>

\* **Commentaires**

- 2 En 2019, il y a une baisse de 10% de taux d'activité, liée au fait que la paroisse de Meilen ne soutient plus la pratique des bilans professionnels (depuis 2018, cette paroisse a décidé de soutenir d'autres projets de l'EREN).
- 5 Il s'agit de mandats externes notamment pour des processus RH et la défense juridique des intérêts de l'EREN. Jusqu'à présent, ils étaient comptabilisés soit dans les frais du Conseil synodal (page 7, point 8), soit dans Finances et administration (page 18, point 9).
- 6 Il s'agit de remplacements ponctuels, à court terme, y compris les piquets pour les services funèbres.
- 7 Il s'agit d'un stagiaire et d'un suffragant à temps partiel.
- 9 Ce poste comprend la contribution à la CER pour l'Office Protestant de la Formation. La clé de répartition des coûts de la CER est désormais adaptée chaque année proportionnellement à la masse salariale des permanents de chaque Eglise (hors administration).  
Pour information, l'engagement total envers la CER se monte à CHF 226'300.- dans ce budget.
- 10 Ce poste comprend les frais de formation continue des permanents, facturés séparément.
- 11 Depuis 2018, le Conseil Synodal incite les permanents à recourir d'avantage aux supervisions, notamment en augmentant la participation de la caisse centrale.
- 12 Selon décision du Synode de décembre 2016. Le montant a été revu à la baisse pour 2019, car actuellement non utilisé en 2018.

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
PAROISSES		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	<b>Total Traitement et charges des paroisses</b>	3'782'000		4'080'000		298'000	3'730'212.45		-51'800
2*	Frais de mandataires externes	10'000				-10'000			-10'000
3*	<b>Activités en langue allemande</b>								
4	Traitements et charges	30'000		30'000		-	30'253.45		300
5	Frais divers	10'000		10'000		-	18'425.80		8'400
6*	<b>Indemnités loyer / chauffage</b>	28'000		34'000		6'000	43'436.25		15'400
Total charges et produits		3'860'000	-	4'154'000	-		3'822'327.95	-	
<b>EXCEDENT</b>			<b>3'860'000</b>		<b>4'154'000</b>	<b>294'000</b>		<b>3'822'327.95</b>	<b>-37'700</b>

\* **Commentaires**

- Il s'agit des postes ministériels en paroisse. Le budget a été établi en fonction du tableau des postes adopté par le Synode dans sa session du 5 juin 2015, mis en application dès le 1er janvier 2018, ainsi qu'en tenant compte des données connues quant aux départs et nouvelles arrivées. A relever que les hautes-paies ont été adaptées mais qu'aucun renchérissement n'est accordé, l'IPC (Indice des Prix à la Consommation) actuel (115.2 en août 2018) étant inférieur au taux de référence sur lequel sont basés les salaires depuis 2013 (115.9 en septembre 2011). En lien avec le passage à la primauté des cotisations, la part des cotisations dues par l'employeur à Prévoyance ne a augmenté de plus de 50'000.-.
- Il s'agit de mandats externes liés à la résolution 172-J du Synode, concernant l'accompagnement des Conseils paroissiaux et des colloques dans la mise en place du tableau des postes 2016-2020.
- Les activités en langue allemande sont financées par une réserve constituée lors de la dissolution de la paroisse de langue allemande. Cette dissolution de réserve se trouve désormais à la rubrique "Provisions et Réserves" en page 19.
- La baisse prévue est liée principalement à des départs en retraite de bénéficiaires d'indemnités de loyer.

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
SERVICES CANTONAUX - Aumôneries		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	<b>Frais généraux - Aumôneries et formation</b>								
2	Frais d'animations	4'000		2'500		-1'500	-		-4'000
3	Frais divers	5'000		5'000		-	4'515.15		-500
4	<b>Aumônerie des hôpitaux (HNE)</b>								
5	Traitements et charges	198'000		196'000		-2'000	189'662.50		-8'300
6	Frais de déplacement	2'100		2'100		-	2'131.50		-
7	Frais divers	2'000		900		-1'100	1'865.15		-100
8*	Participations des hôpitaux		85'000		100'000	-15'000		100'000.00	-15'000
9	<b>Aumônerie CNP (Centre Neuchâtelois de Psychiatrie)</b>								
10	Traitements et charges	151'000		150'000		-1'000	148'361.10		-2'600
11	Fr. déplacements et divers	6'300		4'500		-1'800	6'286.45		-
12	Participations extérieures		65'000		65'000	-		65'095.10	-100
13	<b>Aumônerie des prisons</b>								
14	Traitements et charges	65'000		64'000		-1'000	63'046.90		-2'000
15	Frais de déplacement	3'000		3'000		-	2'469.20		-500
16	Frais divers	1'400		1'400		-	1'220.00		-200
17*	<b>Aumônerie des institutions sociales</b>								
18	Traitements et charges	81'000		81'000		-	84'784.00		3'800
19*	Charges fact. par les catholiques	68'000		70'000		2'000	64'824.00		-3'200
20	Frais de déplacement	3'500		3'000		-500	1'271.10		-2'200
21	Frais divers	3'000		2'000		-1'000	1'169.15		-1'800
22	Participations des institutions sociales		138'000		138'000	-		127'608.20	10'400
23	<b>Aumônerie de rue - Neuchâtel (Dorcas)</b>								
24	Traitements et charges	62'000		62'000		-	61'561.20		-400
25	Fr. déplacements et divers	1'500		1'500		-	726.50		-800
26*	Participations extérieures		31'700		31'500	200		31'542.50	200
27	<b>Aumônerie de rue - Chaux-de-Fonds</b>								
28*	Traitements et charges	38'000		37'000		-1'000	27'640.80		-10'400
29	Fr. déplacements et divers	500		500		-	288.85		-200
30	Charges fact. par les catholiques	10'000		10'000		-	9'348.00		-700
31*	Participations extérieures		19'000		18'000	1'000		14'060.40	4'900
32	<b>Aumônerie Pontareuse (Fondation Goéland)</b>								
33	Traitements et charges	3'000		3'000		-	3'646.25		600
34	Participations extérieures		3'000		3'000	-		3'099.60	-100

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
35	<b>Aumônerie Foyer Handicap</b>								
36*	Traitements et charges	19'000		19'000		-	17'508.70		-1'500
37*	Participations extérieures		9'500		9'500	-		8'750.00	800
38	<b>Aumônerie des étudiants</b>								
39	Traitements et charges	63'000		62'000		-1'000	60'789.75		-2'200
40	Frais divers	1'600		1'200		-400	30.80		-1'600
41	<b>Aumônerie La Margelle</b>	20'000		20'000		-	21'293.40		1'300
42*	<b>Aumônerie des sourds</b>	18'900		18'600		-300	14'693.75		-4'200
43*	<b>Groupe "Parole aux endeuillés"</b>	-							
44	Traitements et charges et/ou mandataires extérieurs			6'000		6'000	6'821.45		6'800
45	Frais de déplacement			500		500	7.00		-
46	Imprimés			1'000		1'000	1'350.00		1'400
47	Frais d'annonces			4'300		4'300	3'597.00		3'600
48	Frais divers			600		600	-		
49	Attributions de dons & subventions				2'500	-2'500		4'000.00	-4'000
50*	<b>Aide d'urgence - UNIP</b>	5'000		6'000		1'000	4'579.80		-400
Total charges et produits		835'800	351'200	838'600	367'500		805'489.45	354'155.80	
<b>EXCEDENT</b>			<b>484'600</b>		<b>471'100</b>	<b>-13'500</b>		<b>451'333.65</b>	<b>-33'200</b>

\* **Commentaires**

- 1 Il s'agit de frais généraux concernant uniquement les aumôneries et la formation.
- 8 Pour des raisons financières, les hôpitaux ont été contraints de baisser leur contribution aux aumôneries, avec effet au 1er janvier 2018.
- 17 Cette position concerne la Fondation des Perce-Neige et les institutions à Malvilliers et à Dombresson.
- 19 Ces charges sont entièrement refacturées aux institutions sociales (point 23).
- 26 L'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne participent aux coûts.
- 28 En 2017, ce poste était partiellement vacant.
- 31 L'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne participent aux coûts.
- 36 Dès août 2017, ce poste est passé de 13 à 15%.
- 37 La participation de l'institution est en cours de renégociation.
- 42 Depuis 2014, ce poste est géré par le Conseil du Synode Jurassien de l'Eglise BEJUSO. L'EREN y participe par le versement d'une subvention.
- 43 Le Conseil synodal a décidé d'un moratoire en 2019.
- 50 Il s'agit des frais de remplacement des pasteurs participant à l'Unité Neuchâteloise d'Intervention Psychosociale (UNIP).

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
SERVICES CANTONAUX - Formation		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	<b>Formation catéchétique</b>								
2*	Traitements et charges	125'000		124'000		-1'000	84'556.50		-40'400
3*	Frais d'animations	12'000		4'500		-7'500	2'864.95		-9'100
4	Frais divers	2'500		3'000		500	4'154.55		1'700
5*	<b>Formation des prédicateurs laïques</b>	12'000		12'000		-	-		-12'000
6	<b>Explorations théologiques</b>								
7	Traitements et charges	25'000		25'000		-	24'336.75		-700
8	Frais divers	3'000		3'000		-	619.25		-2'400
9*	<b>Eglise &amp; société</b>	30'000		30'000		-			-30'000
10	Frais de mandataires externes						3'000.00		3'000
11	Frais d'animations						5'248.30		5'200
12	Participations extérieures							12'359.30	-12'400
13	<b>Animation Terre Nouvelle</b>								
14*	Traitements et charges	50'000		62'000		12'000	48'781.70		-1'200
15	Frais d'animations	4'000		4'000		-	1'480.70		-2'500
16	Frais divers	3'000		3'000		-	1'278.20		-1'700
17	<b>COD (Centre Oecuménique de Documentation)</b>	60'000		61'000		1'000	59'987.65		-
18*	<b>CER - OPEC (Off. Protestant des Editions Chrétiennes)</b>	10'800		10'200		-600	10'904.05		100
Total charges et produits		337'300	-	341'700	-		247'212.60	12'359.30	
<b>EXCEDENT</b>			<b>337'300</b>		<b>341'700</b>	<b>4'400</b>		<b>234'853.30</b>	<b>-102'400</b>

\* **Commentaires**

- 1 Il s'agit de la formation des catéchètes pour les enfants et les adolescents, et des jeunes moniteurs de catéchisme.
- 2 En 2017, ce poste était partiellement vacant.
- 3 En 2019, en plus des animations habituelles et suite à Réformation, il est prévu un voyage à Taizé (4'000.-) et une formation pour les catéchètes (3'000.-).
- 5 Il s'agit d'un budget prévisionnel, dans le cas où cette formation de base ou continue aura lieu. La dernière formation remonte à 2014.
- 9 Le montant global représente environ un poste à 25% pour des mandats extérieurs. Cela peut comprendre des expositions, des conférences, des manifestations, des animations de débats,...etc. Ces mandats ont été mis en place suite à la décision du Synode concernant le tableau des postes (juin 2015, Résolution 172-E). Pour 2019, ce montant comprend notamment une formation "Eglise XXI" qui sera dispensée aux paroisses qui en ont fait la demande.
- 14 En 2019, il y a une diminution de poste de 10%. Ce quota a été attribué au nouveau poste de responsable du service "Développement communautaire" (page 15, point 1).
- 18 Ce poste comprend la contribution à la CER pour l'Office Protestant des Editions Chrétiennes. La clé de répartition des coûts de la CER est désormais adaptée chaque année proportionnellement à la masse salariale des permanents de chaque Eglise (hors administration).

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
SERVICES CANTONAUX - Dvlpt communautaire		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	<b>Frais généraux - Développement communautaire</b>								
2	Frais divers	1'000				-1'000			-1'000
3*	Pilotage et frais PMS (Planification Médico-Sociale)	5'000		1'000		-4'000	60.00		-4'900
4*	Accompagnement de processus diaconaux	3'000				-3'000			-3'000
5	Participations extérieures		1'000			1'000			1'000
6*	<b>Aumônerie Centre fédéral requérants d'asile (CEP)</b>								
7	Traitements et charges	62'000		62'000		-	31'022.55		-31'000
8	Frais divers	5'800		3'200		-2'600	433.95		-5'400
9*	Participations extérieures		54'200		35'000	19'200		37'575.00	16'600
10	<b>Aumônerie Centre cantonal requérants d'asile (Req'EREN)</b>								
11	Traitements et charges	31'000		31'000		-	30'373.70		-600
12	Frais divers	3'000		8'000		5'000	7'796.30		4'800
13*	Attributions de dons & subventions		17'000		19'500	-2'500		19'000.00	-2'000
14*	<b>Asile - activités transversales</b>								
15	Frais de formation des bénévoles	5'000				-5'000			-5'000
16	Attribution au Fonds d'entraide asile	5'000				-5'000			-5'000
17	Projets divers	15'000				-15'000			-15'000
18	Frais divers	2'000				-2'000			-2'000
19	Attributions de dons & subventions		25'000			25'000			25'000
20	<b>Promotion du bénévolat</b>								
21*	Traitements et charges	38'000		62'000		24'000	61'443.10		23'400
22	Imprimés & divers	2'800		6'300		3'500	110.00		-2'700
23	Frais de formation des bénévoles	3'000		5'800		2'800	-		-3'000
24*	Frais d'animations et de projets	25'000		26'000		1'000	557.90		-24'400
25*	Fonds incitatif	5'000		5'000		-	1'369.60		-3'600
26*	Assurance accidents pour bénévoles	4'900				-4'900			-4'900
27	Participations des paroisses		4'400			4'400			4'400
28	Participations extérieures							2'000.00	-2'000
29*	Attributions de dons & subventions		15'000		35'000	-20'000		15'200.00	-200
30	<b>Aumônerie en EMS</b>								
31	Traitements et charges	339'000		334'000		-5'000	341'179.25		2'200
32	Frais de déplacement et divers	18'000		18'000		-	12'690.45		-5'300
33	Frais de formation des bénévoles	2'000				-2'000			-2'000
34	Participations des homes		37'000		34'000	3'000		49'700.00	-12'700
Total charges et produits		575'500	153'600	562'300	123'500		487'036.80	123'475.00	
<b>EXCEDENT</b>			<b>421'900</b>		<b>438'800</b>	<b>16'900</b>		<b>363'561.80</b>	<b>-58'300</b>

\* **Commentaires**

- 1 Il s'agit de frais généraux concernant uniquement le service Développement communautaire.
- 3 Cette position a été sortie du budget de la Promotion du bénévolat.
- 4 Ces projets diaconaux se feront en lien avec les paroisses et une participation aux frais effectifs leur sera demandée (voir point 5).
- 6 L'aumônerie du centre fédéral pour les requérants d'asile est un effort particulier de l'EREN, lié à l'engagement de la FEPS (point 9).
- 9 Subvention de la FEPS au poste d'aumônier des centres fédéraux de requérants d'asile.
- 13 Le projet est financé à moitié par des dons externes, la participation de la caisse centrale se limitant à un maximum de 25'000.- par année.
- 14 Ces projets transversaux se veulent presque entièrement auto-financés. Certains projets ne seront réalisés que si le financement est trouvé (point 19).
- 21 Un 20% de ce poste a été attribué au poste de responsable du service Développement communautaire (voir point 35 ci-dessous : "Services cantonaux - Administration").
- 24 Certains projets ne seront réalisés que si les dons prévus sont reçus (point 29).
- 25 Ce fonds veut aider au développement du bénévolat en apportant des soutiens ciblés à des initiatives et des actions paroissiales, par exemple en prenant en charge des manifestations de remerciements pour les bénévoles.
- 26 Il s'agit d'une nouvelle assurance accident pour les bénévoles, à laquelle les paroisses participent (point 27).
- 29 Solidarité Protestante Berne devrait soutenir la promotion du bénévolat en 2019.

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
SERVICES CANTONAUX - Administration		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
35*	Traitements et charges	167'000		134'000		-33'000	97'515.15		-69'500
36*	Salaires - imputation interne	30'000		36'000		6'000	12'000.00		-18'000
37*	Facturation de mandat de gestion		5'000			5'000			5'000
38	Frais de locations	20'000		20'000		-	20'183.60		200
39*	Frais de matériel	6'000		2'000		-4'000	4'278.75		-1'700
40	Frais de déplacement et divers	6'000		2'000		-4'000	449.40		-5'600
Total charges et produits		229'000	5'000	194'000	-		134'426.90	-	
<b>EXCEDENT</b>			<b>224'000</b>		<b>194'000</b>	<b>-30'000</b>		<b>134'426.90</b>	<b>-89'600</b>

\* **Commentaires**

- 35 Cette position comprend un poste de responsable pour les aumôneries et la formation à 60% et un poste de responsable du service développement communautaire à 50%. Pour rappel, la création de ce dernier poste s'est fait par diminution d'autres postes, il n'y a pas de quota supplémentaire pour les Services cantonaux. De plus, le poste de 25% à disposition du Conseil synodal pour les Services cantonaux est attribué ici jusqu'en janvier 2020.
- 36 Il s'agit de l'imputation forfaitaire correspondant à environ un 30% de travail du Secrétariat général pour l'ensemble des Services cantonaux.
- 37 Il s'agit de la facturation du travail de gestion de Terre Nouvelle. Auparavant, ce montant était comptabilisé en page 18, point 3.
- 39 Il est prévu le changement de trois ordinateurs en 2019.

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
DIACONIE & INSTITUTIONS EXTERIEURES A L'EREN		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	<b>CSP (Centre Social Protestant)</b>								
2*	Contribution versée par l'EREN	286'000		286'000		-	302'854.00		16'900
3	Participation des paroisses		108'000		108'000	-		108'000.00	-
4	<b>FEPS Fédération des Eglises Protestantes de Suisse</b>								
5	Contribution versée par l'EREN	54'400		54'400		-	55'715.00		1'300
6	Frais divers	1'000		1'000		-	774.00		-200
7*	Participation des paroisses		3'400		3'900	-500		3'450.00	-100
8	<b>COE (Conseil Œcuménique des Eglises) Institut Bossey</b>	600		600		-	538.00		-100
9*	<b>CER-Gouvernance</b>	20'000		18'400		-1'600	25'162.50		5'200
10	<b>Société Biblique Suisse</b>	1'000		1'000		-	1'000.00		-
11*	<b>Fonds 1% Aide au Tiers-Monde</b>	59'300		61'400		2'100	60'800.00		1'500
Total charges et produits		422'300	111'400	422'800	111'900		446'843.50	111'450.00	
<b>EXCEDENT</b>			<b>310'900</b>		<b>310'900</b>	-		<b>335'393.50</b>	<b>24'500</b>

\* **Commentaires**

- 2 Dès 2017, le montant de la contribution a été adapté à l'évolution des recettes de la caisse centrale de l'EREN (baisse de 10%). Cependant, en 2017, un montant supplémentaire avait été comptabilisé, en raison de recettes extraordinaires en 2016 (facturation tardive de la contribution ecclésiastique 2015 des personnes morales).
- 7 Concerne les droits d'auteurs SUISA et Pro-Literis. La participation des paroisses est calculée en fonction du nombre de paroissiens.
- 9 Ce poste comprend la contribution à la CER pour sa gouvernance (assemblées et Conseil exécutif). La clé de répartition des coûts de la CER est désormais adaptée chaque année proportionnellement à la masse salariale des permanents de chaque Eglise (hors administration).
- 11 Lors du bouclage des comptes, 1% des recettes de la Caisse centrale sera versé sur ce Fonds, duquel sont prélevées diverses contributions aux œuvres de mission et d'entraide (cf. comptes). Le montant inscrit au budget correspond à 1% des recettes budgétées.

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
INFO, COMMUNICATION & RECHERCHE DE FONDS		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	<b>Information et communication - Frais généraux</b>								
2	Traitements et charges	101'000		100'000		-1'000	99'034.15		-2'000
3	Loyers et charges	5'500		6'000		500	5'375.70		-100
4	Imprimés et divers	2'700		7'000		4'300	3'736.70		1'000
5	Journal "Réformés"	163'000		172'000		9'000	120'408.45		-42'600
6*	Emissions Passerelles	69'900		70'000		100	68'413.75		-1'500
7*	CER - MediaPro (Off. Protestant des Médias)	98'800		100'400		1'600	99'313.05		500
8*	Site internet	10'000		10'000		-	3'473.85		-6'500
9	Identité Visuelle	5'000		5'000		-	5'961.60		1'000
10*	Projet de communication de la CER	17'000		17'000		-	-		-17'000
11*	Autres projets de communication	32'000		32'700		700	37'918.80		5'900
12	<b>Recherche de Fonds</b>								
13	Traitements et charges	60'000		62'000		2'000	26'166.15		-33'800
14*	Salaires - imputation interne	10'000		12'000		2'000	12'000.00		2'000
15	Frais divers de fonctionnement	1'000		1'000		-	592.70		-400
16*	Recherche de Fonds - Projets	30'000		30'000		-	17'878.34		-12'100
17*	Projets interéglises	15'000		15'000		-	11'282.80		-3'700
18*	Attributions de dons & subventions		60'000		60'000			60'000.00	-
Total charges et produits		620'900	60'000	640'100	60'000		511'556.04	60'000.00	
<b>EXCEDENT</b>			<b>560'900</b>		<b>580'100</b>	<b>19'200</b>		<b>451'556.04</b>	<b>-109'300</b>

\* **Commentaires**

6 Part de l'EREN au financement de l'émission diffusée par Canal Alpha.

7 Ce poste comprend la contribution à la CER pour l'Office Protestant des Médias. La clé de répartition des coûts de la CER est désormais adaptée chaque année proportionnellement à la masse salariale des permanents de chaque Eglise (hors administration).

8 Cette rubrique inclut les frais techniques de maintenance, développement et hébergement, ainsi que des frais de formation à l'utilisation.

10 Il s'agit notamment du projet "Capsules", avec la suite de la web série "Ma femme est pasteure".

11 Il s'agit notamment de projets touchant le bénévolat et l'évangélisation, ainsi que la Newsletter électronique.

14 Il s'agit de l'imputation forfaitaire correspondant à environ un 10% de travail du Secrétariat général pour la Recherche de Fonds.

16 Il s'agit notamment de frais liés à la Newsletter aux paroisses et aux personnes morales, à l'appel de Noël et une campagne spéciale pour la contribution ecclésiastique.

17 Ces projets concernent la promotion de la contribution ecclésiastique faite en commun entre les 3 Eglises, y compris les frais de remerciements.

18 L'activité de levée de fonds est financée par un don annuel de la Fondation "Anna und Heinrich Dünki-Baltensperger".

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
FINANCES & ADMINISTRATION		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	Traitements et charges	470'000		470'000		-	383'110.55		-86'900
2*	Salaires - imputation interne		42'500		50'500	-8'000		26'500.00	16'000
3*	Facturation de mandats divers du SEG		3'000		8'000	-5'000		8'819.00	-5'800
4	Loyers et charges	26'000		27'000		1'000	25'889.25		-100
5	Mobilier et machines de bureau	14'000		10'000		-4'000	9'220.10		-4'800
6	Frais généraux, port et tél.	9'000		15'000		6'000	6'083.20		-2'900
7	Matériel de bureau	15'000		15'000		-	11'736.55		-3'300
8*	Révision des comptes	20'000		20'000		-	25'164.00		5'200
9	Mandataires externes	10'000		40'000		30'000	45'337.60		35'300
10	Assurances choses et RC	38'000		38'000		-	36'750.90		-1'200
11	Matériel informatique et licences	18'000		26'000		8'000	15'410.20		-2'600
12	Exploitation de l'infrastructure informatique (SIEN)	40'000		40'000		-	39'420.00		-600
Total charges et produits		660'000	45'500	701'000	58'500		598'122.35	35'319.00	
<b>EXCEDENT</b>			<b>614'500</b>		<b>642'500</b>	<b>28'000</b>		<b>562'803.35</b>	<b>-51'700</b>

\* **Commentaires**

- En 2017, il y avait des postes vacants, notamment celui du secrétaire général qui a été repouvé en octobre.
- Il s'agit de l'imputation forfaitaire correspondant à environ un 30% de travail du SEG pour les Services cantonaux et un 10% pour la Recherche de Fonds, ainsi qu'un montant pour la rédaction des PV des Synodes. Ces montants forfaitaires d'imputation ont été réévalués à la baisse, pour être plus près des charges réelles.
- Auparavant, cette position comprenait la facturation du travail de gestion de Terre Nouvelle, qui est désormais comptabilisée en page 15, point 3.
- Les comptes 2017 comprenaient des travaux supplémentaires.

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
RESULTAT EXTRAORD., PROVISIONS & RESERVES		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Charges extraordinaires						18'095.96		18'100
2	Produits extraordinaires							183'446.84	-183'400
3	Dissolutions de provisions								
4*	Dissolution de réserves		40'000		55'000	-15'000		122'679.25	-82'700
5	Attribution aux provisions								
6	Attribution aux réserves						6'000.00		6'000
Total charges et produits		-	40'000	-	55'000		24'095.96	306'126.09	
<b>EXCEDENT</b>		<b>40'000</b>		<b>55'000</b>		<b>-15'000</b>	<b>282'030.13</b>		<b>-242'000</b>

\* **Commentaires**

4 En 2019, la dissolution de réserves concerne uniquement les activités en langue allemande.

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
RESULTAT D'EXPLOITATION		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
7	Total charges et produits	8'414'000	6'687'700	8'730'500	6'916'400	87'800	8'304'701.02	7'215'243.39	-636'800
8*	<b>Bénéfice / Perte d'exploitation</b>		<b>1'726'300</b>		<b>1'814'100</b>	87'800		<b>1'089'457.63</b>	-636'800

\* **Commentaires**

8 Bien que légèrement moins élevée qu'en 2018, la perte d'exploitation prévue pour 2019 reste très importante. La mise en application du tableau des postes 2016-2020 au 1er janvier 2018 aurait permis d'économiser plus de 350'000.- en 2019 (par rapport au budget 2018). Cependant, le changement de primauté de Prévoyance.ne au 1er janvier 2019 est lié à une augmentation des charges LPP d'environ 100'000.- pour la caisse centrale. De plus, la contribution ecclésiastique des personnes physiques prévue est en baisse de 200'000.-, baisse moyenne annuelle prévue ces prochaines années.

**Hors-exploitation :**

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (financières)		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Frais bancaires et CCP	21'000		24'000		3'000	20'489.58		-500
2	Intérêts bancaires et postaux		700		1'000	-300		749.50	-
3	Dividendes des placements		22'000		30'000	-8'000		20'495.60	1'500
4*	Variation d'évaluation des titres							203'544.53	-203'500
5	Attribution à / dissolution de la réserve "Risque de cours"						130'000.00		130'000
Total charges et produits		21'000	22'700	24'000	31'000		150'489.58	224'789.63	
<b>EXCEDENT</b>		<b>1'700</b>		<b>7'000</b>		<b>-5'300</b>	<b>74'300.05</b>		<b>-72'500</b>

\* **Commentaires**

- 4 Par prudence, la variation d'évaluation des titres n'est pas prise en compte pour le budget. Une perte serait compensée par la dissolution de la réserve "Risque de cours" (point 5).

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (immeubles)		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Loyers nets encaissés		1'933'600		1'830'000	103'600		1'826'719.35	106'900
2	Entretien courant des immeubles	539'600		357'700		-181'900	509'778.45		-29'800
3*	Rénovation des immeubles	615'000		1'676'000		1'061'000	1'077'475.20		462'500
4*	Activation des travaux de rénovation		290'000		1'300'000	-1'010'000		643'411.35	-353'400
5	<b>Rénovations selon plan quinquennal</b>								
6	Etudes CECB+							7'372.00	-7'400
7	<b>Frais hypothécaires immeubles</b>								
8*	Intérêts hypothécaires Fds de Garantie	-		51'200		51'200	51'200.00		51'200
9*	Intérêts hypothécaires bancaires	188'000		157'800		-30'200	157'835.00		-30'200
10	Intérêts hypothécaires Fds Immobilier	5'500		4'500		-1'000	537.50		-5'000
11	Produits des ventes immobilières							839'282.00	-839'300
12	Charges sur ventes immobilières						148'620.55		148'600
13	Amortissements immobiliers						315'529.70		315'500
Total charges et produits		1'348'100	2'223'600	2'247'200	3'130'000		2'260'976.40	3'316'784.70	
<b>EXCEDENT</b>		<b>875'500</b>		<b>882'800</b>		<b>-7'300</b>	<b>1'055'808.30</b>		<b>-180'400</b>

\* **Commentaires**

- 3 Ce poste comprend les grosses rénovations/transformations prévues en 2019 : Parcs 11 à Neuchâtel et la cure de Cornaux. La transformation de cette dernière avait déjà été mise au budget en 2018, mais les travaux n'ont pas encore pu être réalisés à cause d'une demande de permis de construire toujours en cours.
- 4 Les grosses rénovations ne seront désormais plus activées en bloc, seuls les véritables travaux à plus-value seront activés, tout en tenant compte de la valeur vénale des immeubles. Pour le budget, il ne s'agit que d'une estimation de ces travaux à plus-value.
- 8 Ces hypothèques seront remboursées au Fonds de Garantie afin qu'il puisse verser au nom de l'EREN les montants dus au 1er janvier 2019 à Prévoyance.ne (suite au changement de primauté). Le remboursement est possible grâce à l'augmentation d'une hypothèque auprès d'un établissement bancaire (voir point 9).
- 9 Cette position est en augmentation (voir point 8). Cependant, la charge totale d'intérêts hypothécaires est en diminution grâce aux amortissements et à la nouvelle hypothèque dont les conditions sont meilleures que celles du Fonds de Garantie.

		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
RESULTAT IMMOBILISATIONS		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Immobilisations incorporelles (financières)		1'700		7'000	-5'300		74'300.05	-72'600
2*	Immobilisations corporelles (immeubles)		875'500		882'800	-7'300		1'055'808.30	-180'300
3*	<b>Bénéfice / Perte des immobilisations</b>	<b>877'200</b>		<b>889'800</b>		<b>-12'600</b>	<b>1'130'108.35</b>		<b>-252'900</b>

### **Commentaires**

- 2 Le résultat des immobilisations corporelles est à peu près identique à celui du budget 2018. Par rapport aux comptes 2017, les loyers nets encaissés sont en augmentation (100'000.-) et il y a moins de travaux de rénovation prévus (100'000.-). Les comptes 2017 contenaient également le produit d'une vente immobilière.
- 3 Le résultat global des immobilisations est à peu près identique à celui du budget 2018. Les comptes 2017 étaient meilleurs grâce au produit d'une vente immobilière (point 2).

RESULTAT GLOBAL		Budget 2019		Budget 2018			Comptes 2017		
		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Résultat d'exploitation	1'726'300		1'814'100		87'800	1'089'457.63		-636'800
2	Résultat hors-exploitation		877'200		889'800	-12'600		1'130'108.35	-252'900
3*	<b>BENEFICE / PERTE</b>		<b>849'100</b>		<b>924'300</b>	75'200	<b>40'650.72</b>		-889'700

### Commentaires

- 3 Globalement, le budget 2019 est légèrement meilleur que celui de 2018, avec un déficit de 850'000.-. Le tableau des postes 2016-2020 mis en application dès le 1er janvier 2018 a permis d'améliorer le budget de plus de 350'000.-. Cependant, l'impact sur le résultat global attendu est moins important que prévu, à cause de la baisse attendue de la contribution ecclésiastique des personnes physiques (200'000.-) et de l'augmentation des charges LPP (100'000.-).